

M. SINCLAIR: Je ne saurais le dire immédiatement. Toutefois, on en a envoyé beaucoup moins qu'on n'en envoie, au sujet de la guerre actuelle. Je constate simplement que sous l'administration du ministre précédent (sir Frederick Borden) le département était prêt à toutes les éventualités et que, dans le court espace de trois semaines, il a pu faire quelque chose d'utile, pendant que sous l'administration actuelle, il n'a rien su faire dans le même délai.

Les conservateurs feraient bien de retirer cette brochure de la circulation, car, autrement, elle leur fera plus de tard que de bien. L'électeur canadien ne consentira jamais à tolérer des administrateurs incompetents, surtout dans des temps aussi critiques que ceux que nous traversons.

Je vois avec plaisir que l'honorable député de Peterborough-ouest (M. Burnham) est à son siège. J'ai quelques remarques à lui adresser. Dans son dernier discours, il a exhumé d'anciennes querelles et a cherché à reprendre le débat sur la question navale. L'opposition est prête à recommencer ce débat en aucun temps. Mon honorable ami affecte de se donner pour un philosophe et j'admets qu'il en a passablement les apparences extérieures. Mais il suffit de le gratter un peu, pour trouver un tory, et un tory du type particulier à la province d'Ontario, du type de ces tories qui comptent plus sur le fanatisme et les préjugés que sur la justice de leur cause. Son patriotisme s'effarouche du mot "peut" qui se trouve dans la loi du service naval autorisant le Gouvernement à employer la marine canadienne à la défense de l'empire. Ce mot "peut" ne lui convient pas. Il lui paraît cacher un noir complot dirigé contre l'empire; il voudrait le voir remplacé par le mot "doit". Il manque de confiance dans le peuple canadien. C'est ce qui ressort clairement de ses remarques.

M. BURNHAM: Il n'y a qu'une partie des Canadiens dans laquelle je n'ai pas confiance.

M. SINCLAIR: C'est toujours la même hérésie tory; cette hérésie qui, au commencement du siècle dernier, rangea les tories contre le Gouvernement responsable au Canada; c'est cette même hérésie qui, il y a quelques années, a poussé les tories d'Angleterre à refuser le Gouvernement autonome aux Boers; c'est cette même hérésie, qui, il y a quelques mois, faisait des

Iles-Britanniques une sorte de camp armé, sur la question de l'autonomie de l'Irlande.

Il est regrettable d'avoir à constater que cet esprit mesquin subsiste encore dans les régions éloignées de Peterborough-ouest. Si on avait mis dans la loi le mot "doit", s'imaginerait-on que cela eût fait la moindre différence? Cette loi eût-elle été plus respectée par le Gouvernement actuel? Si, dans le tarif de préférence accordé aux produits anglais, il y avait eu "doit" au lieu de "peut", cela aurait-il empêché le ministre des Finances d'y pratiquer une brèche assez large pour y passer en carrosse? Pas du tout. Mon honorable ami le sait parfaitement, mais il ne faut pas oublier qu'il parlait uniquement pour les électeurs de Peterborough-ouest. C'est un fait bien connu de tous qu'il a réussi à se faire élire en trompant ses électeurs. Il en a pour ainsi dire fait l'aveu à la Chambre.

M. BURNHAM: Je proteste contre cette assertion. L'honorable député n'a pas le droit de dire que j'ai fait un pareil aveu. D'ailleurs, l'accusation est fausse.

M. SINCLAIR: J'en appelle à vous, monsieur l'Orateur, et je maintiens que l'accusation n'est pas fausse. Ce que je viens de dire est vrai et je puis le prouver par les comptes rendus des délibérations de la Chambre.

M. BURNHAM: Prouvez-le.

M. SINCLAIR: L'honorable député a admis, ici même, que c'est sur la question du "Ne Temere" que la lutte s'est faite dans son comté, en 1911. Pouvait-il ignorer, à cette époque, que le plus haut tribunal de l'empire avait décidé que les lois sur le mariage n'étaient pas du ressort du Parlement? Il le savait parfaitement, mais cela ne l'a pas empêché de promettre à ses électeurs, s'il était élu, de faire voter par le Parlement, une loi sur le mariage qui s'appliquerait à tout le pays. A-t-il tenu cette promesse?

M. BURNHAM: Je ne conduis pas la Chambre à ma guise.

M. SINCLAIR: A-t-il fait le moindre effort pour être fidèle à sa promesse? Au moment où il prenait cet engagement, il savait qu'il ne pourrait pas le tenir. Du moins, il devait le savoir. Aujourd'hui, il cherche à soulever une autre question, dans l'espoir qu'elle pourra lui servir dans les cantons reculés de Peterborough-ouest. En voilà assez sur cette question. Ne voulant pas abuser plus longtemps de la patience